

# Mémoire

---

Présenté par  
*Valérie Vivier, gestionnaire*  
*Développement rural, touristique et culturel*  
**Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD)**

Dans le cadre de la  
**Commission sur l'avenir de l'agriculture  
et de l'agroalimentaire québécois**

Inspiré par le document de consultation  
**Agriculture et agroalimentaire :  
choisir l'avenir**

23 avril 2007

# Table des matières

<b>LISTE DES ACRONYMES</b>	<b>3</b>
<b>PRÉAMBULE</b>	<b>4</b>
<b>PRÉSENTATION</b>	<b>4</b>
<b>PRÉOCCUPATIONS LIÉES AUX RÉALITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DU HAUT-RICHELIEU</b>	<b>5</b>
La production agricole	5
La transformation alimentaire	6
La distribution des produits alimentaires	8
Le commerce extérieur de produits agricoles et agroalimentaires	10
La ruralité et le développement régional	12
<b>CONCLUSION</b>	<b>13</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>14</b>

## Liste des acronymes

CEHR (CLD)	Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD)
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
HRI	Hotellerie, Restauration, Institution
MDEIE	Ministère Développement Économique, Innovation et Exportation
PNR	Politique nationale de la ruralité

## PRÉAMBULE

Les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire traversent actuellement une période de turbulence ayant un impact majeur dans les différentes sphères socio-économiques de la région du Haut-Richelieu ainsi que partout dans la province.

Le Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD) (CEHR (CLD)) profite de la tribune qui lui est offerte par la consultation publique régionale de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois afin de faire connaître sa prise de position sur les différentes préoccupations liées aux réalités agricoles et agroalimentaires du Haut-Richelieu composé des municipalités de Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d'Iberville, Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin et Venise-en-Québec.

## PRÉSENTATION

Le CEHR (CLD) est un organisme à but non lucratif géré par un conseil d'administration. Financé en majeure partie par la MRC du Haut-Richelieu et le Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) du Québec, son mandat est de veiller au développement économique de la région du Haut-Richelieu.

La zone agricole représente 90% de l'ensemble du territoire de la MRC du Haut-Richelieu. En 2001, environ 2 500 personnes, soit 3,2% de la population active totale de 15 ans et plus du Haut-Richelieu travaillaient dans l'industrie de l'agriculture<sup>1</sup>. On dénombre sur le territoire du Haut-Richelieu environ 1 050 personnes travaillant dans la fabrication et la transformation alimentaire. En Montérégie on dénombre 74 700 personnes ayant un emploi relié au domaine bioalimentaire, ce qui représente 7 % de la main d'œuvre de l'industrie bioalimentaire totale du Québec et 10 % de l'emploi total en Montérégie.

Afin d'étoffer les commentaires contenus dans ce mémoire, plusieurs personnes touchant aux différents maillons de l'agroalimentaire et de l'agriculture nous ont fait part de leurs réalités : agriculteurs, distributeurs, transformateurs et autres intervenants impliqués. Plusieurs documents ont été consultés : statistiques, articles de journaux, documents de référence, sites internet reliés à l'agriculture et à l'agroalimentaire. La prise de position du CEHR (CLD) s'inspire de ces différentes sources d'informations d'où certaines tendances portant sur l'agriculture et l'agroalimentaire dans le Haut-Richelieu sont ressorties.

---

<sup>1</sup> Statistique Canada, Recensements 2001, Institut de la statistique du Québec

## **PRÉOCCUPATIONS LIÉES AUX RÉALITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DU HAUT-RICHELIEU**

### **La production agricole**

Bien que l'agriculture primaire n'occupe qu'une faible proportion de travailleurs dans l'économie du Haut-Richelieu, son impact sur les économies régionales et provinciales est considérable en raison de ses nombreux liens avec les autres industries. Pour mieux saisir son importance, 300 millions de dollars de revenus sont reliés à l'agriculture régionale dont deux tiers sont directement réinvestis dans la région. La vigueur et la performance du domaine agricole sont cruciales pour les industries de la transformation des aliments aussi bien que pour l'ensemble du système agroalimentaire.

Au cours des années, la production agricole s'est spécialisée, les rendements se sont accrus de façon exponentielle, les exploitations agricoles ont grossi afin de suivre le rythme de production exigé par les réglementations mise en place et de rentabiliser les investissements massifs en capitaux. Les exploitants d'entreprises agricoles sont très souvent pris dans ce cercle vicieux : afin d'augmenter leur rentabilité, les entreprises agricoles grossissent afin de produire plus, se modernisent, se spécialisent pour finalement se retrouver plus endettés, avec une plus grosse charge de travail et une rentabilité équivalente ou moindre à ce qu'ils obtenaient avant cette croissance. De plus, alors que la majorité des entreprises ont deux dollars d'actif par dollar de vente, la réalité agricole est plutôt de 6 dollars d'actif par dollar de vente, entraînant un niveau de responsabilité financière beaucoup plus élevé que dans n'importe quelle autre industrie.

Dans le Haut-Richelieu, plusieurs producteurs laitiers ont délaissé la production laitière, qui demande beaucoup d'investissement et d'énergie pour un rendement moyen au profit des grandes cultures. Toutefois, l'industrie du veau de lait, bovine et porcine est en augmentation dans la région depuis les cinq dernières années.

### **Que signifie ces tendances pour l'avenir des fermes québécoises, petites, moyennes et grandes ?**

Les producteurs de petite et de moyenne taille s'essouffent. Selon eux, dans la situation actuelle où les productions agricoles tentent de prendre leur place sur les marchés mondiaux, il est évident que pour concurrencer de gros joueurs comme les États-Unis ou l'Amérique du Sud, la production devra augmenter si le

Canada veut rester dans la course. Cette tendance inquiète les producteurs qui, dans la situation actuelle, ne savent pas comment ils pourront produire plus sans s'endetter d'avantage.

De plus, le Canada ne pourra pas compter uniquement sur les marchés de masse, il devra se démarquer en développant ses marchés de créneaux et utiliser la valeur ajoutée de ses produits.

### **Quelles stratégies devraient être retenues pour en gérer les conséquences ?**

Il est primordial que des programmes d'aide financière et des politiques agricoles canadiennes et québécoises viennent alléger le fardeau financier qui pèse sur les producteurs agricoles afin que ceux-ci soient en mesure d'avoir des revenus viables et que leur exploitation soit rentable.

La responsabilité de la production agricole du Québec et toutes les exigences qui y sont liées ne peuvent être endossées seulement que par les producteurs agricoles. Actuellement, le Québec est un leader en matière de normes environnementales visant la protection des sols, des cours d'eau et de la population. Ces normes, qui sont respectées par les agriculteurs, engendrent des coûts supplémentaires pour la production agricole. Il est important que le gouvernement du Québec soit cohérent en instaurant une politique de mise en conformité qui ne permettra pas aux produits ne respectant pas nos normes de santé, de salubrité et d'environnement de se retrouver sur nos tablettes, compétitionnant par ses prix plus bas, les produits du Québec.

De plus, comme le consommateur possède un pouvoir décisionnel ayant un impact direct sur l'industrie agroalimentaire, il serait très important de soutenir des campagnes publicitaires incitant à acheter des produits québécois et l'impact économique direct relié à cet action. Il est important de sensibiliser les consommateurs aux réalités actuelles de l'agriculture et de l'agroalimentaire afin que ceux-ci soient mieux éclairés lorsqu'ils choisissent les aliments qu'ils mettent dans leur panier d'épicerie.

### **La transformation alimentaire**

Le secteur de la transformation des aliments fait face à d'importants défis, dont l'utilisation de nouvelles technologies et la concurrence dans les marchés canadiens et internationaux, nouveaux et existants. On dénombre plus d'une trentaine d'entreprises liées à la transformation alimentaire sur le territoire du Haut-Richelieu qui, elles aussi, font face à ce défi.

## **Comment les entreprises québécoises de transformation alimentaire peuvent-elles miser davantage sur leurs forces et améliorer leur compétitivité sur les marchés intérieurs et extérieurs ?**

Selon certains responsables d'entreprises de transformation alimentaire, pour avoir un niveau de compétitivité intéressant sur les marchés intérieurs et extérieurs, il faut avoir un volume de ventes qui supportera la demande. Pour avoir du volume, il faut avoir des employés, de la technologie et de la nouveauté dans l'offre de produits. Ensuite, les dirigeants d'entreprises choisissent de quelles façons ils pourront vendre leurs produits et réaliser les meilleurs profits : les grands réseaux de distribution, les réseaux parallèles ou l'exportation.

Pour quelques-uns, l'expérience des grands réseaux n'a pas été très concluante. « Il est très fastidieux d'y entrer, les relations d'affaires sont cavalières, il n'y a aucun lien de confiance qui s'établit entre le distributeur et le fournisseur. Un fournisseur peut très bien faire de nombreuses démarches afin d'y accéder, ce qui engendre énormément de coûts, pour se retrouver sur les tablettes pendant un mois ou deux puis finalement être sorti du réseau de distribution sans autres préavis » expliquait un transformateur de la région du Haut-Richelieu qui avait déjà vécu l'expérience. Les réseaux de distribution parallèles peuvent être intéressants pour un petit transformateur, mais pour une entreprise qui désire obtenir un volume de ventes concurrençant les grandes chaînes, l'autre avenue à considérer est l'exportation.

Certains transformateurs, notamment ceux qui transforment le bœuf, ont connu plusieurs difficultés dues à la crise de la vache folle, « mais les contraintes sont de moins en moins présentes. » Il semble être assez intéressant pour les transformateurs d'établir des liens avec d'autres pays, de se formaliser aux différentes normes des importateurs et d'établir des relations d'affaires durables.

## **Quels sont les créneaux de marchés les plus porteurs ?**

Le développement de nouveaux produits est très souvent dicté par les grandes surfaces qui sont à l'affût des nouvelles tendances alimentaires et des besoins des consommateurs. Les grandes chaînes deviennent les donneurs d'ordres pour le développement de nouveaux produits et de nouveaux créneaux.

Les préférences des consommateurs et les données démographiques ont changées, ce qui a exercé des pressions sur les entreprises de transformation des aliments pour créer des produits et des catégories par le développement de nouveaux produits. Les statistiques sur l'industrie démontrent que 95% des nouveaux produits échouent; par conséquent, un effort considérable sur le plan

du développement est nécessaire pour qu'un très faible pourcentage de produits soit en réalité lancé sur le marché.<sup>2</sup>

Une table de concertation entre les grands réseaux de distribution et les entreprises de transformation pourrait être une solution intéressante afin que les transformateurs puissent être informés des nouvelles tendances identifiées chez les consommateurs des magasins de grandes surfaces. De cette façon, les transformateurs pourront développer des produits qui répondront mieux aux besoins des consommateurs et ainsi leur garantir une meilleure pénétration de marché dans les grandes chaînes.

### **Comment assurer aux entreprises la main-d'œuvre qui leur est nécessaire ?**

Le recrutement et la rétention de la main d'œuvre sont des problématiques de premier ordre pour les transformateurs du Haut-Richelieu. « Il est vrai que les conditions de travail des entreprises de transformation alimentaire sont difficiles, mais au même titre que les conditions le sont dans une usine de pneus ou de tapis ! » expliquait l'un d'eux.

La formation qui est actuellement donnée ne semble pas répondre aux standards exigés par les employeurs. Les transformateurs ne sont pas satisfaits du système de formation actuelle : les critères de sélection pour suivre une formation liée à la transformation alimentaire discriminent trop souvent les jeunes candidats afin de favoriser la réinsertion sociale; cependant, plusieurs transformateurs ont exprimé avoir moins de difficultés à former et à conserver un jeune qui débute et qui apprend le métier sur place qu'un adulte ayant été suivre une formation sur la transformation alimentaire. De plus, l'enseignement dispensé à travers ces formations semble être trop général. « Les écoles ne peuvent donner une formation assez spécialisée car elles sont trop éloignées du contexte de la réalité de l'usine. » C'est pourquoi la majorité des transformateurs consultés ont exprimé le désir de voir un programme de compagnonnage et/ou de formation en usine émerger dans la région. Selon eux, cette méthode directe et concrète aurait un taux de placement de 100% et un taux de rétention beaucoup plus élevé que ce qui est vécu dans l'industrie actuellement.

## **La distribution des produits alimentaires**

**Quels moyens peuvent être pris pour que les entreprises québécoises de toutes tailles, les fournisseurs des produits-créneaux ou du terroir puissent se tailler une meilleure place dans le système actuel de la distribution alimentaire ?**

---

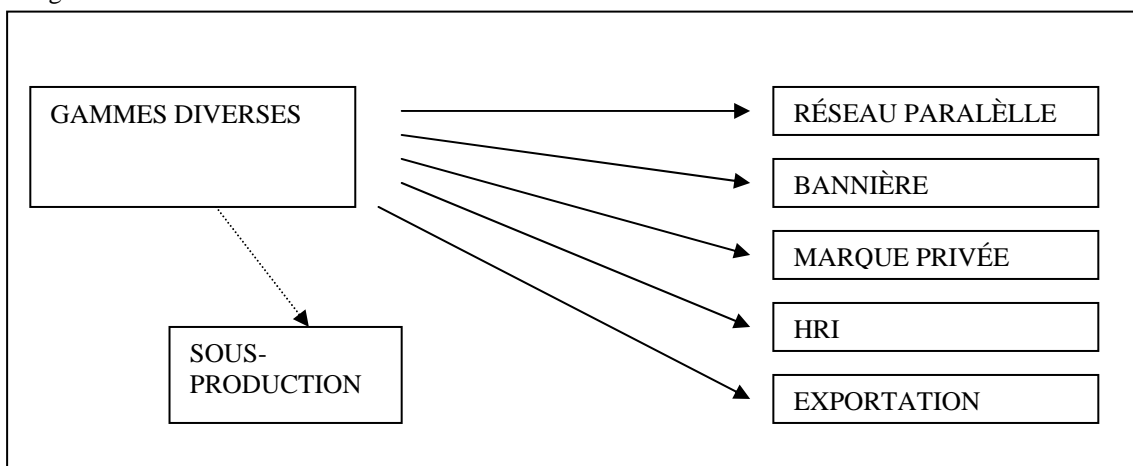
<sup>2</sup> Initiative Compétences Nationale pour l'Industrie de la Transformation Alimentaire au Canada  
<http://www.nssc.ca/food/french.html>

Dans le système de distribution alimentaire actuel, une entreprise qui désire avoir accès aux grandes chaînes doit être en mesure de répondre à certaines exigences de base. Tout d'abord, l'entreprise doit avoir une stabilité dans la qualité du produit : des produits salubres, possédant des standards de qualité contrôlés et conformes aux normes de l'industrie. L'entreprise doit également être stable dans la disponibilité du produit : un approvisionnement fiable et une capacité de production égale.

Évidemment, ces exigences peuvent être difficiles à supporter pour une petite entreprise. Beaucoup de frais sont reliés à la stabilité d'un produit et de sa disponibilité, des frais qu'une petite entreprise ne peut pas toujours assumer.

Guylaine Bouchard de la firme Monde Action, une entreprise du Haut-Richelieu spécialisée dans la commercialisation et la mise en marché, explique une alternative intéressante à cette situation soit la diversification des gammes produites (voir figure 1).

Figure 1



En offrant différentes gammes, l'entreprise diversifie ses revenus et peut pénétrer différents marchés à la fois, tout en augmentant sa rentabilité. C'est le principe de « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ».

### **Comment l'agriculture et l'agroalimentaire québécois peuvent-ils déployer un véritable partenariat avec les HRI (Hôtellerie, Restauration, Institution) et mieux répondre aux occasions d'affaires qu'ils représentent ?**

Le marché des HRI représente un marché stratégique qui n'est pas suffisamment exploité par les transformateurs. Il serait pertinent pour les producteurs/transformatrices d'établir des partenariats avec différentes entreprises HRI pour lesquelles des gammes spécifiques seraient produites. Cette exclusivité régionale procure à celui qui vend le produit une notoriété recherchée et en retour, assure au producteur/transformatrice un revenu stable et une relation d'affaire solide.

## **Quel est le rôle de l'étiquetage ?**

L'étiquetage est un outil indispensable dont le rôle est de fournir aux consommateurs de l'information nutritionnelle spécifique au produit pour les aider à faire des choix éclairés, à manger sainement et à gérer leur alimentation en fonction des maladies chroniques reconnues importantes pour la santé publique.

Le règlement de Santé Canada concernant l'étiquetage nutritionnel et les allégations s'applique même aux petites entreprises. Malgré les coûts importants que son application engendre pour plusieurs entreprises, toutes devront s'y conformer d'ici décembre 2007.

De plus, il ne serait pas superflu d'ajouter à ce rôle, l'importance de mentionner l'origine des ingrédients contenus dans un produit transformé, même si sa transformation a été opérée au Canada. C'est le cas par exemple de certaines marinades dont le contenu provient d'Asie mais dont la macération s'est faite en sol canadien. Cependant, étant donné que les normes environnementales ne sont pas les mêmes en Asie qu'au Canada, le consommateur qui désire consommer des produits exempts de pesticide ne peut faire un choix éclairé lors de son achat.

## **Comment tenir compte des contraintes qu'impose cette obligation aux entreprises de transformation alimentaire ?**

Afin de faciliter la mise en place de l'étiquetage pour les différentes entreprises, il sera important de leur offrir le support nécessaire à sa mise en place. Les entreprises auront à choisir : faire affaires avec les laboratoires d'analyses pour obtenir les étiquettes correspondant à chacun de leurs produits ou acheter un logiciel d'analyses selon les quantités et faire eux-mêmes leurs étiquettes. Une période d'accompagnement et un plan d'intégration devraient être prévues par Santé Canada afin que cette réglementation se fasse harmonieusement dans les entreprises.

## **Le commerce extérieur de produits agricoles et agroalimentaires**

### **Compte tenu de la concurrence mondiale, que doit faire le Québec pour maintenir ou accroître ses positions sur les marchés mondiaux ?**

À l'heure de la mondialisation, les consommateurs ont accès à une gamme de produits provenant des quatre coins de la planète dans les épiceries de la province. Dans cet ordre d'esprit, il est impératif pour les producteurs et transformateurs du Québec de comprendre et de miser sur l'importance de la commercialisation à l'échelle mondiale. Selon Mme Bouchard de Monde Action, le Québec devrait miser sur la force de vente canadienne et développer avec le

gouvernement fédéral des partenariats ou une logique de support pour le développement des marchés étrangers.

## **La ruralité et le développement régional**

### **Quels sont les moyens à mettre en place pour faciliter la conciliation et la cohabitation des usages en milieu rural ?**

Le Haut-Richelieu est une région située près des grands centres, ce qui la rend propice à accueillir une population de gens venant s'établir « à la campagne » et travaillant dans les centres urbains. Cette situation crée souvent des frictions entre les agriculteurs dont le revenu est directement associé à l'exploitation de la terre et les pratiques qui y sont rattachées. Cette différence de perception du milieu de vie est observée dans l'ensemble de la province.

Toutefois, certaines municipalités ont trouvé des alternatives équitables et durables pour faciliter la conciliation et la cohabitation des usages en milieu rural. Certaines ont opté pour le développement de projets englobants, soutenus par l'ensemble de la collectivité, impliquant activement les leaders locaux, les citoyens et les agriculteurs. On a qu'à prendre l'exemple de l'implantation de la Maison Familiale Rurale dans la municipalité de Saint-Romain, qui répondait de cette façon à un manque de relève agricole et un exode massif des jeunes vers les grands centres. Ce projet s'est avéré être un catalyseur de développement économique pour redynamiser le milieu rural dont l'ensemble de la population est ressorti gagnant.

La création d'une table de concertation municipale impliquant les différents leaders (municipaux, MRC, agricoles, citoyens, commerciaux) visant à établir un plan de cohabitation des usages permettrait à tous les acteurs impliqués de prendre conscience de la réalité des autres et d'établir conjointement les règles du jeu. Cette façon démocratique de procéder permettrait à tous et chacun d'être entendus et de prendre part au processus décisionnel.

### **Le cadre et les modalités de gestion utilisés par la CPTAQ sont-ils adéquats ?**

Le 15 février 2007, le Haut-Richelieu signait une entente de Pacte rural avec le gouvernement du Québec dans le cadre du renouvellement de la Politique nationale de la ruralité (PNR). Par ce renouvellement, le gouvernement du Québec et ses partenaires reconnaissent que les communautés rurales sont une composante essentielle du dynamisme de la nation québécoise. Dans ses objectifs d'intervention, la PNR encourage une dynamique de développement par territoire et assure à chaque territoire les moyens d'agir. La PNR incite chaque MRC et chaque communauté rurale à poursuivre un développement varié, fondé sur la diversification de leur économie.

Or, il apparaît difficile pour les communautés rurales du Haut-Richelieu de se mobiliser et de se prendre en charge de façon autonome puisque le cadre et les

modalités de gestion utilisés par la CPTAQ ne permettent pas la mise en application de la Politique nationale de la ruralité.

Il semble essentiel que la CPTAQ prenne en considération les impacts socio-économiques sur les communautés rurales liées à toute demande qui lui est faite, puisque l'occupation dynamique du territoire se doit d'être possible pour l'ensemble de la population rurale.

## **CONCLUSION**

Le CEHR (CLD) est heureux d'avoir partagé, de façon relativement synthétisée, les préoccupations vécues dans la région du Haut-Richelieu par différents intervenants touchant aux secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Étant donné que le territoire du Haut-Richelieu possède une diversité agricole peu commune, le support, le développement et la pérennité des entreprises agricoles et agroalimentaires sont une priorité pour le développement et le dynamisme économique de la région. C'est pour cette raison qu'il allait de soit pour le CEHR (CLD) de participer à l'élaboration d'une vision renouvelée de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec.

## RÉFÉRENCES

Nous remercions la participation des membres du conseil d'administration du CEHR (CLD) à l'élaboration du présent document, plus particulièrement :  
M. René Walaszczyk, Administrateur- Agricole/Agroalimentaire.

Personnes consultées pour l'élaboration de ce mémoire :  
(Les renseignements personnels des répondants ne peuvent pas être divulgués puisque ceux-ci ont répondu majoritairement sous le couvert de l'anonymat)

<b>Titre</b>	<b>Champs d'activité</b>
Producteur agricole	Ferme laitière de moyenne envergure
Producteur agricole	Ferme laitière de grande envergure
Producteur agricole	Ferme laitière de moyenne envergure
Producteur agricole	Culture céréalière (maïs, soya)
Producteur/transf. agricole	Production ovine et volaille
Transformateur alimentaire	Transformation de la viande
Transformateur alimentaire	Fabrication d'aliments
Consultante	Commercialisation et exportation
Gestionnaire de programme	Dév. collectivités rurales
Consultante	Dév. régional et international

Documents et sites Web consultés :

***Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire - Les turbulences d'un secteur majeur***

Jean Pronovost, Président de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois  
Le Devoir, mardi 13 février 2007

***Agriculture, agroalimentaire et ruralité***

Bruno Jean, professeur  
UQAR

<http://www.uqar.qc.ca/chrural/urq/Urq1999/bsl/pdf/jeanb2.pdf>

***25 ans de zonage agricole par la CPTAQ***

<http://www.cptaq.gouv.qc.ca/>

**Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)**

[www.craaq.qc.ca](http://www.craaq.qc.ca)

***Portrait de la distribution alimentaire au Québec***

Richard Boudreau, professionnel MAPAQ,  
Transformation Alimentaire Québec (TRANSAQ)

***Initiative Compétences Nationale pour l'Industrie de la Transformation Alimentaire au Canada***

<http://www.nssc.ca/food/french.html>

***L'industrie agricole est en crise***

Rouleau Serge

Québec Politique, dimanche 17 décembre 2006

<http://www.quebec-politique.com/article358.html>

***L'offre à la hausse***

laterre.ca, 10 décembre 2006

<http://www.laterre.ca/>

***Défis et possibilités à long terme : capacité concurrentielle future et prospérité du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire***

Agriculture et Agroalimentaire Canada (20 novembre 2006)

<http://www.agr.gc.ca/>

***Politique nationale de la ruralité 2007-2014***

Ministère des Affaires Municipales et des Régions du Québec

<http://www.mamr.gc.ca/>

**Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois**

<http://www.caaaq.gouv.qc.ca/documentation/>

***L'agroalimentaire au Canada atlantique : une industrie à reconnaître et à valoriser***

[www.umoncton.ca/icrd/collec.htm](http://www.umoncton.ca/icrd/collec.htm)

***Dans le domaine agricole, le gouvernement fédéral doit prendre ses responsabilités***

Mémoire de l'Union des producteurs agricoles présenté au Comité permanent des Finances de la Chambre des Communes, 25 octobre 2006

[http://www.upa.qc.ca/fra/salle\\_presse/](http://www.upa.qc.ca/fra/salle_presse/)

***De sombres perspectives pour le secteur agricole***

Mémoire de l'UPA présenté au Ministre fédéral des Finances M. James M. Flaherty, 21 avril 2006

[http://www.upa.qc.ca/fra/salle\\_presse/](http://www.upa.qc.ca/fra/salle_presse/)

**Solidarité rurale du Québec**

<http://www.solidarite-rurale.qc.ca/>

**Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec**

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/>

**Union Paysanne**

<http://www.unionpaysanne.com/>